

Réseau Handicap Psychique



Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

Fiche de poste Gestionnaire de Cas (Réfèrent de parcours)

Présentation du Réseau et contexte du recrutement

Le Réseau Handicap Psychique est un réseau de santé financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Auvergne Rhône-Alpes et conventionné avec la Maison de l'Autonomie (MDA) du Conseil Général de l'Isère. Créé en 2002 dans l'Isère et en 2009 dans la Drôme (Réseau RAPHAËL), il fédère des professionnels de santé libéraux, des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, des représentants d'usagers et de familles.

Ses principaux objectifs sont :

- de coordonner les parcours de santé des personnes en situation de handicap psychique et de faciliter leur rétablissement ;
- d'identifier les besoins non couverts et de demander leur prise en compte par les pouvoirs publics ;
- de contribuer à la déstigmatisation et à une meilleure connaissance du handicap psychique.

Ses interventions se déclinent en faveur des personnes en situation de handicap psychique mais aussi des aidants familiaux et des professionnels, institutionnels comme libéraux.

Reconnu au plan national comme le premier réseau constitué autour de la prise en charge du handicap psychique dédié à la réhabilitation et à la réinsertion, il a anticipé dès sa constitution les lois de 2002 et 2005 et participé au plan national à l'évolution des politiques de santé publique concernant la problématique du handicap psychique. Il a ainsi été entendu par les différentes instances ministérielles, la commission Couty et a contribué au rapport Milon. Il a pris part en 2008 avec la MDPH de l'Isère, à l'étude conduite par le CEDIAS avec l'appui de la CNSA sur « l'évaluation des handicaps d'origine psychique ».

Localisation géographique du poste

RéHPsy, 45, avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE
Déplacements à prévoir sur le département
Permis B et véhicule personnel indispensables.

Réseau RéHPsy

45, avenue Victor Hugo
26000 Valence

Tél : 04 26 50 55 76 - fax : 04 26 50 61 25 - courriel : coordinatrice26@rehpsy.fr

Réseau Handicap Psychique



Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

Description du poste

L'équipe du réseau dans la Drôme est composée d'un 0.10 ETP (Equivalent Temps Plein) de médecin de coordination, d'1 0.50 ETP de gestionnaire de cas (poste à pourvoir), d'1 ETP de coordinateur, d'0.80 de secrétaire de coordination

Le gestionnaire de cas est le référent de parcours des bénéficiaires jusqu'à leur sortie du réseau. Il assure en particulier les liens avec les membres prestataires de l'Equipe Spécialisée d'Evaluation du Handicap Psychique (ESEHP) et les partenaires du parcours. Il prend part à l'évaluation des besoins des personnes. Pour ce faire notamment :

- Il reçoit les bénéficiaires, seul ou avec le médecin de coordination, pour l'entretien d'accueil et de finalisation du PPS (Plan Personnalisé de Santé); selon les besoins, il peut recevoir pour des entretiens complémentaires
- il assure une fonction de coaching afin de soutenir la dynamique de parcours ;
- il est membre du COTECH (Comité Technique) de l'ESEHP ;
- il prépare les situations présentées au COTECH : recherche d'informations et synthèse ;
- il est le garant du bon déroulement de l'évaluation conduite par le COTECH jusqu'à l'élaboration du PPS ;
- il assure la coordination des interventions (sauf sur le plan médical qui relève du médecin de coordination) et le suivi de la mise en œuvre du PPS ;
- en lien avec le médecin de coordination, il conduit l'évaluation du dispositif et rédige le rapport d'activité et d'auto-évaluation du dispositif ;
- il participe aux recherches-actions qui pourront être menées dans le cadre de ce dispositif ;
- il participe à la prospection des ressources partenariales mobilisables pour le bon déroulement des évaluations et des parcours ;
- il participe aux réunions d'équipe.

Réseau RéHPsy

45, avenue Victor Hugo
26000 Valence

Tél : 04 26 50 55 76 - fax : 04 26 50 61 25 - courriel : coordinatrice26@rehpsy.fr

Réseau Handicap Psychique



Groupe ment de Coopération Sociale et Médico-Sociale

Le gestionnaire de cas est placé hiérarchiquement sous la responsabilité du coordinateur et du médecin de coordination générale du RéHPsy, par délégation de l'Administrateur.

Profil recherché

Psychologue, neuropsychologue, ergothérapeute, travailleur(euse) social(e), infirmier(e)... Plus que le métier de base, c'est la capacité à le dépasser pour assurer les fonctions de gestionnaire de cas qui sera recherchée.

Maîtrise de l'interprétation des bilans neuropsychologiques et de l'évaluation fonctionnelle des personnes en situation de handicap psychique.

Connaissance de la santé mentale, des techniques de réhabilitation psychosociale.
Connaissance des filières de soins et des acteurs du handicap psychique.

Le poste requiert également de très bonnes qualités relationnelles (écoute, communication) et rédactionnelles, le goût du travail en équipe pluridisciplinaire et pluri-professionnelle, une rigueur organisationnelle et une maîtrise des outils informatiques de base.

Type de contrat

Temps partiel (50%).
Embauche par le Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI) pour mise à disposition du RéHPsy.

Rémunération en fonction de la grille de la fonction publique hospitalière selon diplôme.

Modalités de candidature

Merci d'adresser CV et lettre de motivation par courrier ou courriel au GCSMS RéHPsy :
Coordination26@rehpsy.fr

RéHPsy, coordination locale de la Drôme - 45, avenue Victor Hugo - 26000 Valence.

Réseau RéHPsy

45, avenue Victor Hugo
26000 Valence

Tél : 04 26 50 55 76 - fax : 04 26 50 61 25 - courriel : coordinatrice26@rehpsy.fr